

Le mot d'Antoine



Décembre 2020

Journées pédagogiques

Le **14 décembre** et le **6 janvier** seront des journées pédagogiques pour les élèves inscrits à ces journées. Aucun thème particulier ne sera développé par les éducatrices. Les enfants feront des jeux de tables, des dessins ou d'autres activités libres dans chacun de leur groupe.

Il est à noter que nous sommes toujours en attente de la date de la troisième journée pédagogique qui a été ajoutée au calendrier scolaire par le ministre de l'Éducation. Nous devrions être en mesure de vous la communiquer au retour du congé de Noël. Les modalités d'inscription pour cette journée seront les mêmes que pour les autres journées pédagogiques.

Journées d'enseignement à distance des 17, 18, 21 et 22 décembre

Les quatre jours précédant le congé de Noël seront des **jours d'enseignement à distance** pour tous les élèves de l'école. L'équipe enseignante s'est concertée et entendue pour joindre tous leurs élèves au quotidien selon des modalités particulières à chacun des groupes. Celles-ci vous seront communiquées par l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant dans les prochains jours.

Tous les enseignants se mettront en contact avec leurs élèves et offriront du temps de disponibilité pour répondre aux questions des enfants et des parents.

Ponctualité

Nous désirons vous rappeler que la **cloche du début des cours sonne à 8h 25**. Nous remarquons que plusieurs élèves arrivent en retard, souvent les mêmes, matin après matin. Nous comptons sur votre collaboration pour faire en sorte que votre enfant soit en classe à l'heure pour le début de ses cours. Aussi, nous avons toujours une personne attitrée à la désinfection des mains à la porte principale pour ces retardataires. Merci.

Départ des enfants pour le congé de Noël

Cette année, les enfants quitteront pour le congé des fêtes plus tôt qu'à l'habitude et dans un contexte bien particulier, puisqu'ils devront faire du travail à la maison durant les quatre jours annoncés par le ministre (17, 18, 21 et 22 décembre). Conséquemment, vos enfants doivent rapporter **tout leur matériel scolaire et personnel** à la maison. Cette « opération » pourra se faire sur plusieurs jours afin d'alléger la charge dans les sacs.

Premier bulletin

Comme vous le savez déjà, cette année exceptionnelle est ponctuée de deux étapes seulement et comportera donc deux bulletins. Le premier de ceux-ci sera disponible le 22 janvier sur le portail Mosaik parents. Il est important de noter que ce changement au régime pédagogique fait en sorte que la pondération de chacun est de 50% du résultat final. Bon succès à tous nos élèves!

Séances du conseil d'établissement à distance

En raison des règles sanitaires édictées pour les régions en zone rouge, les séances du conseil d'établissement se tiennent à distance jusqu'à nouvel ordre via la plateforme TEAMS. Le calendrier des rencontres est demeuré le même et les dates se trouvent sur le site Web de l'école. Les séances étant publiques, toute personne désirant assister comme membre du public à une séance du conseil d'établissement ou souhaitant prendre la parole lors de la période de parole au public, doit communiquer avec le secrétariat de l'école au moins deux jours avant la date de la séance. Le secrétariat lui fera parvenir un lien permettant de se connecter et d'assister à la séance. Le procès-verbal de la séance sera diffusé sur le site internet, dès que possible.

Un petit mot de la part des parents membres du Conseil d'établissement

Les membres parents du Conseil d'établissement souhaitent féliciter Mme Sylvie Landry pour sa nomination au poste de directrice. Elle a fait un travail exceptionnel dans les derniers mois et nous sommes heureux qu'elle ait été nommée pour diriger l'équipe-école de façon permanente.

Bonne continuité!

Nous souhaitons également remercier et apporter notre soutien moral à toute l'équipe-école. Les circonstances actuelles rendent leurs tâches plus ardues et ils conservent leur habituelle bonne humeur avec les enfants.

Merci de continuer votre beau travail!

Congé des fêtes

L'école sera fermée pour le congé des fêtes du 23 décembre au 5 janvier inclusivement. Le 6 janvier étant une journée pédagogique, le retour en classe se fera le 7 janvier 2021. Il sera important que les élèves rapportent leurs effets scolaires.

Joyeux Noël et bonne année 2021!

En terminant, tout le personnel de l'école se joint à moi pour vous souhaiter un très beau Noël malgré le contexte sanitaire mondial. Je vous souhaite de la joie, des cadeaux et beaucoup d'amour! Souhaitons-nous collectivement un retour à la normale avec tout ce que cela comporte de petits bonheurs au quotidien en termes de sourires, poignées de mains, câlins et rencontres familiales et entre amis!



Sylvie Landry, directrice

